

Accompagner vers une citoyenneté active



**Projet
associatif**
2023-2027

Sommaire

- 3 **Glossaire**
- 4 **Préambule**
- 5 **Notre histoire**
- 6 **Nos valeurs**
- 7 **Nos objectifs, nos engagements**
- 8 **En quelques chiffres**
- 10 **Le projet associatif,
une démarche participative**
- 11 **Orientations stratégiques 2023-2027**

Glossaire

CVS Conseil de la vie sociale

DUERP Document unique d'évaluation
des risques professionnels

FAM Foyer d'accueil médicalisé

FAS Foyer Annie Solange

FEHAP Fédération des établissements hospitaliers
et d'aide à la personne privés non lucratifs

FEM Foyer Eugénie Marie

FJL Foyer Jules Ledein

FLM Foyer Louise Marie

FV Foyer de vie

FVA Foyer Val André

GED Gestion électronique des documents

HAD Hospitalisation à domicile

HAS Haute Autorité de Santé

IDE Infirmier.ière diplômé.e d'état

ONU Organisation des Nations Unies

QVCT Qualité de vie et des conditions au travail

RGPD Règlement général
sur la protection des données

RH Ressources Humaines

RSE Responsabilité sociale
et environnementale



Association
Jules Ledein

Préambule



Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau projet associatif de l'association Jules Ledein, feuille de route pour les cinq années à venir, jusqu'en 2027.

Au sein de ses établissements, l'association Jules Ledein assure l'application de l'ensemble du Code de l'action sociale et des familles, des lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situations de handicap et de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situations de handicap.

Elle s'appuie également sur la Charte des droits et libertés de la personne accueillie et veille à la participation active des personnes accompagnées au Conseil de la vie sociale.

L'association Jules Ledein promeut la capacité des personnes en situations de handicap à faire société, à participer à la vie commune, sans discrimination ni exclusion. Il est crucial d'écouter leurs opinions, leurs préférences, et les considérer avec dignité et respect.

Chaque personne est unique et mérite d'être reconnue comme un citoyen, une citoyenne, à part entière.

Nous sommes déterminés à favoriser un environnement inclusif et l'autonomie des personnes en situations de handicap, à les encourager et à les accompagner dans leur développement personnel et social.

Ce projet associatif est un document de référence qui définit des valeurs, des orientations stratégiques et des actions permettant aux professionnels, administrateurs, bénévoles, familles et partenaires d'avancer ensemble dans la même direction.

Comptant sur la mobilisation de toutes et tous,

Bonne lecture de ce nouveau projet associatif,

Joël Contreras,
Président de l'association Jules Ledein



Notre histoire

1964

Accueil d'Annie, la première enfant polyhandicapée prise en charge par Madame Laudrel à son domicile, en qualité d'assistante maternelle.

1964 à 1972

Madame Laudrel accueille jusqu'à 10 enfants en situations de polyhandicap à son domicile. Elle agrandit sa maison, puis déménage pour adapter les espaces de vie à cet accueil.

1972

Création de l'association Jules Ledein et ouverture du foyer Jules Ledein.

1980

Ouverture du foyer Louise Marie.

1983

Ouverture du foyer Val André.

1987

Ouverture du foyer Annie Solange.

1996

Début de la médicalisation avec 6 places FAM pour le foyer Jules Ledein.

1999

Ouverture du foyer Eugénie Marie.

2010

Ouverture du Siège Social.

Poursuite de la médicalisation avec 26 places FAM pour les foyers Annie Solange (18 places) et Eugénie Marie (8 places).

2016

Ouverture de l'annexe Pierre Fernand.

2012 à nos jours

Maisons extérieures et places de foyer de vie externalisées ; individualisation de l'ensemble des lieux de vie.



L'association est née de la continuité du travail réalisé dès 1964 par Mme Solange Laudrel, fondatrice de l'association, qui s'était tournée très tôt vers l'accueil d'enfants en situations de handicap.

Face au manque de réponses aux besoins d'accueil des personnes en situations de handicap devenues adultes, Mme Laudrel crée l'association Jules Ledein en 1972.

Madame Laudrel a été distinguée au grade de chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Les présidentes et présidents successifs de l'association

Solange LAUDREL
Fondatrice en 1972

Jean-François MÉNAGER
Président de 1973 à 1993

Pierre REDON
Président de 1993 à 2000

Janine BESSON
Présidente de 2000 à 2009

Christian DAVESNE
Président de 2010 à 2020

Joël CONTRERAS
Président de 2021 à ce jour

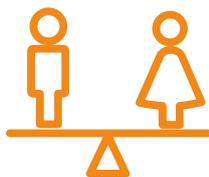


Nos valeurs



L'humanisme

Valeur fondatrice de l'association. La vie au sein de l'association se déroule dans un climat humaniste d'écoute et de soutien. L'association est un lieu où l'on se connaît, empreint de bienveillance et d'empathie.



Le respect

Chaque personne doit être considérée de façon singulière, dans le respect de ce qu'elle est. Les personnes en situations de handicap sont respectées de façon inconditionnelle, dans leurs droits fondamentaux et dans leurs libertés individuelles. Dans ce but, l'association met en œuvre une politique propice à leur autodétermination.



La solidarité

Pilier de notre action, elle tisse un lien d'attention entre les acteurs associatifs, les personnes en situations de handicap et leurs proches: la famille, les amis et plus largement toutes les personnes avec lesquelles elles sont en relation. L'association agit également dans un esprit solidaire avec les partenaires institutionnels et les associations sociales et médico-sociales.



La laïcité

L'association accueille et respecte les personnes accompagnées, sans distinction religieuse, politique, culturelle ou sociale.



L'ouverture

L'association recherche des réponses aux attentes des personnes accompagnées. Dans une démarche dynamique et engagée, elle agit et fait entendre leur parole. Elle s'adapte et innove à tous les niveaux de son action associative.

Nos objectifs, nos engagements



Ses objectifs vis-à-vis des personnes en situations de handicap

L'association accueille et accompagne des personnes adultes en situations de handicap mental et/ou psychique en vue de leur épanouissement et de leur bien-être. L'association est à l'écoute des besoins et des attentes des personnes accompagnées, dont elle suscitera et facilitera l'expression.



L'engagement: Les professionnels et les bénévoles

L'association est très attentive à ce que chacun, professionnels comme bénévoles, adhère aux valeurs associatives de Jules Ledein. Ces valeurs constituent un véritable engagement moral qui donne sa spécificité au travail au sein de l'association, quel que soit le poste occupé. L'association instaure et garantit un climat de confiance et de respect mutuels entre les personnes accompagnées et les professionnels.



La collaboration avec la famille et les proches

Dans le respect des choix des adultes en situations de handicap et pour une meilleure réponse aux besoins et attentes des personnes accompagnées, l'association travaille étroitement avec les familles et les proches.



La collaboration avec les partenaires

L'association recueille les attentes et évalue les besoins en matière d'accompagnement, pour anticiper et promouvoir la création de dispositifs adaptés. Afin d'améliorer le parcours de vie des personnes accompagnées, l'association coopère avec les partenaires institutionnels, sociaux, sanitaires et médico-sociaux dans une lecture transversale de leur parcours de vie. L'association s'inscrit dans une dynamique relationnelle et participe à la vie des territoires sur lesquels elle intervient.

En quelques chiffres

1 siège social



Pont-Audemer

5 foyers de vie

Foyer Eugénie Marie
La Neuville-du-Bosc

Bernay

Eure



Le Neuf

Évreux



Vimoutiers

Foyer Louise Marie
Sap-en-Auge

Foyer Val André
Le Lesme

Le Neuf

Conches-en-Ouche

Foyer Annie Solange
Breteuil

Foyer Jules Ledein
Mesnils-sur-Iton

Siège de l'association
Jules Ledein

L'Aigle

Verneuil
d'Avre et d'Iton

Annexe Pierre Fernand
Sainte-Marie-d'Attez

Orne

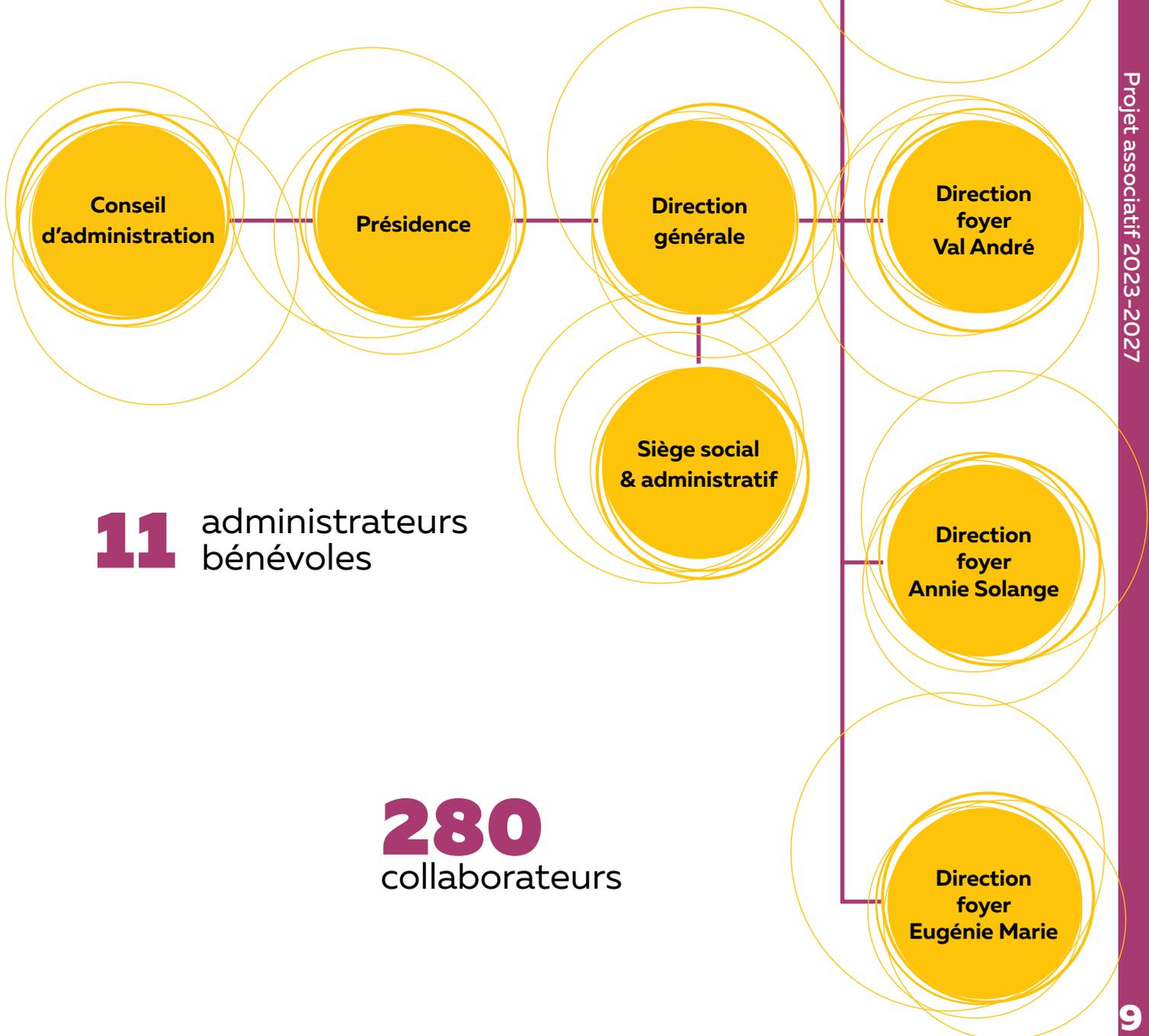


3 foyers d'accueil
médicalisés



7 logements
inclusifs

300
personnes en situations
de handicap accompagnées
dont **28** personnes
en foyers de vie externalisés



11 administrateurs
bénévoles

280
collaborateurs

Le projet associatif

une démarche participative



L'association Jules Ledein a souhaité s'inscrire dans une démarche participative permettant à chacun de s'exprimer en vue de ce projet associatif.

Ainsi, ce projet est le fruit de nombreuses réunions (comité de pilotage, groupes de travail) et des résultats d'enquêtes associant les personnes accompagnées, les familles, les représentants légaux, les partenaires, les professionnels et les administrateurs. Nous tenons à remercier chacune et chacun pour son engagement.

Ce travail participatif permet une prise de décision concertée, en encourageant la participation de tous les acteurs, en créant une vision commune, en identifiant des actions innovantes et en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Un comité de suivi annuel sera mis en place afin de s'assurer de l'état d'avancement des orientations fixées dans le cadre de ce projet associatif.



Orientations stratégiques

2023-2027



Quotidien de l'accompagnement médico-social

Objectifs	Actions
<p>Écouter et prendre en compte la parole de la personne accompagnée</p> <p><i>PARTIR DE LA PAROLE DE L'USAGER POUR FAIRE ÉVOLUER DES ORIENTATIONS DU PROJET. PROFESSIONNELS / GROUPES DE TRAVAIL</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer et formaliser les temps d'écoute de la personne comme un axe essentiel de l'accompagnement (point référent, échanges libres). ● Établir une fiche de synthèse relative à la fonction de référent (rôle et missions). ● Poursuivre et garantir la rédaction annuelle d'un projet d'accompagnement personnalisé tenant compte des attentes et des besoins.
<p>Garantir les droits fondamentaux des personnes</p> <p><i>TRAVAILLER SUR LE FAIT QUE L'ON TRAVAILLE CHEZ LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE > LIBERTÉ DE DROIT D'ALLER ET VENIR. PROFESSIONNELS / GROUPES DE TRAVAIL</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Garantir la liberté d'aller et venir. ● Respecter les choix des personnes. ● Garantir aux personnes la possibilité d'une vie affective et sexuelle. <p><i>AVOIR UNE CHAMBRE EN COUPLE. PERSONNES ACCOMPAGNÉES / RETOUR QUESTIONNAIRES</i></p>
<p>Répondre aux besoins d'individualisation</p> <p><i>ÊTRE AUTONOME. PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS / GROUPES DE TRAVAIL</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre et finaliser l'individualisation des espaces de vie privés.
<p>Donner les moyens aux personnes accompagnées d'accéder à une pleine citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Former et sensibiliser les personnes accompagnées à leurs droits. ● Former les représentants des CVS à leur rôle et à l'exercice de leur mandat. ● Engager les personnes accompagnées dans chaque instance de la vie de l'association et des établissements.



Quotidien de l'accompagnement médico-social

Objectifs

Développer les activités (artistiques, culturelles, sportives ou autres) en fonction des attentes et des besoins des personnes accompagnées, permettant d'offrir des choix plus larges et adaptés

FAIRE PLUS D'ACTIVITÉS AVEC LES AUTRES FOYERS. PERSONNES ACCOMPAGNÉES / RETOUR QUESTIONNAIRE

PROPOSER PLUS D'ACTIVITÉS EN MILIEU OUVERT, ASSOCIATIONS SPORTIVES. FAMILLES / PARTENAIRES / RETOUR QUESTIONNAIRES

Actions

- Développer les activités qui répondent aux attentes des personnes.
- Développer les activités qui permettent aux personnes d'occuper des rôles sociaux, de développer leurs habiletés sociales et leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne (gestion du repas, du linge, de son espace de vie).
- Développer les synergies entre les établissements de l'association en créant des groupes de rencontres par types d'activités.

Coordonner le parcours santé des personnes accompagnées

- Chercher à maintenir un médecin traitant libéral référent sur chaque établissement.
- Développer les services et équipements de télémédecine.
- Coordonner le parcours de vie des personnes vieillissantes dans le cadre de leurs attentes et en réponse à leurs besoins.
- Favoriser le respect du choix relatif à la fin de vie des personnes. Au besoin, solliciter les services d'HAD, soins palliatifs, pour accompagner la personne au sein de l'établissement.





Évolution et innovation de l'accompagnement

Objectifs

Améliorer en permanence la qualité des prestations proposées aux personnes accompagnées

METTRE À DISPOSITION DES BOÎTES À IDÉES. PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS / GROUPES DE TRAVAIL



Faire évoluer l'offre de restauration

SELF, SE SERVIR SEUL. SELF, PLUS DE CHOIX À TABLE. PERSONNES ACCOMPAGNÉES / RETOUR QUESTIONNAIRES

Actions

- Mesurer la qualité des prestations fournies, identifier les points forts et les points à améliorer en procédant aux auto-évaluations / évaluations du dispositif HAS mis en place depuis mars 2022 (calendrier: FLM 31/12/2025 - FJL/FVA/FEM/FVA: 01/03/2027).
- Coordonner les actions d'amélioration continue de la qualité et mesurer les progrès réalisés au travers du plan d'actions.
- Détecter les situations à risque et mettre en place des actions préventives pour éviter leur occurrence (gestion des événements indésirables, DUERP, RGPD, plan bleu...).
- Sensibiliser les parties prenantes à la démarche qualité, les informer des avancées réalisées et recueillir leurs retours pour améliorer la qualité. Cette communication peut prendre la forme de réunions, de newsletters, de rapports d'activité...
- Réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction pour suivre l'évolution de la qualité des services proposés et s'assurer de la satisfaction des personnes accompagnées (activités, repas, prestations...).
- Réactualiser les outils en veillant à les adapter aux personnes accompagnées (livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement, règlement de fonctionnement).
- Développer les réseaux Wifi (internet) dédiés pour les personnes en situations de handicap de l'association.
- Prendre en compte les préférences culinaires des personnes accompagnées pour offrir des repas personnalisés et adaptés tout en respectant les besoins nutritionnels: mise en place de commission menus.
- Proposer un choix à chaque personne accompagnée sur son alimentation. Faire évoluer progressivement cette notion de choix: petit-déjeuner puis déjeuner.
- Donner plus d'autonomie aux personnes accompagnées dans leur alimentation en proposant le service en self.



Évolution et innovation de l'accompagnement

Objectifs

Actions

Favoriser la vie inclusive en envisageant des transferts d'activités pour permettre l'accessibilité en autonomie à des services publics et des lieux de socialisation

ÊTRE AUTONOME.
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET PROFESSIONNELS / GROUPES
DE TRAVAIL

DAVANTAGE AXER
L'ACCOMPAGNEMENT VERS
L'EXTÉRIEUR, DES LOGEMENTS
D'HABITATION EN CENTRE-VILLE.
FAMILLES / PARTENAIRES /
RETOUR QUESTIONNAIRES

POUVOIR ALLER EN VILLE TOUT SEUL.
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET PROFESSIONNELS / GROUPES
DE TRAVAIL

- Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées en leur offrant un cadre de vie inclusif et adapté (sites en centre-ville, avec suffisamment d'espaces et de commerces, associations, activités sportives, culturelles).
- Aider les personnes accompagnées à développer des rôles sociaux et à leur donner la possibilité de participer activement à la société.
- Organiser des événements et des activités qui incluent les personnes accompagnées, pour sensibiliser le public au handicap, aux droits des personnes et pour inscrire l'association dans la vie de la cité (conférences, festivals, marchés produits locaux, événements sportifs, foires à tout...).

Engager des réflexions afin de créer des nouveaux services pour répondre aux attentes des personnes accompagnées

METTRE EN PLACE UN CVS CENTRAL.
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
& PROFESSIONNELS / GROUPES
DE TRAVAIL

- Travailler sur les appels à projets pour diversifier nos offres de service.
- Mettre en place un Conseil de la vie sociale central qui réunira des représentants des CVS d'établissements afin d'échanger et d'informer les acteurs des projets de l'association et des établissements.

Offrir des alternatives aux personnes accompagnées qui ont des difficultés de communication

METTRE EN PLACE DES OUTILS
DE COMMUNICATION ADAPTÉE.
PROFESSIONNELS / GROUPES
DE TRAVAIL

- Trouver les outils les plus adaptés à chaque personne (images, pictogrammes, photos, vidéos, signes/gestes...).



Management et Ressources Humaines

Objectifs

Actions

Travailler l'attractivité associative par promotion de notre marque employeur

ORGANISER PLUS D'ÉVÉNEMENTS OUVERTS AU PUBLIC AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT.

PROFESSIONNELS / GROUPE DE TRAVAIL

PROJET INITIÉ ET À DÉVELOPPER:
PRIX JULES LEDEIN
PROFESSIONNELS /
RETOUR QUESTIONNAIRES

- Participer à des forums de l'emploi, à des portes ouvertes, à des forums des associations.
- Poursuivre et créer des actions permettant la reconnaissance des professionnels et le sentiment d'appartenance associative (Prix Jules Ledein, Assemblée générale des professionnels...).
- Communiquer auprès des équipes pour donner du sens au travail (projet associatif, valeurs, journal).
- Structurer une démarche de communication globale pour renforcer la marque employeur de l'association Jules Ledein (signalétique extérieure, journal, réseaux sociaux, actualisation du site internet...).

Poursuivre, développer et enrichir la fonction Management

- Former les responsables et managers à la fonction.
- Poursuivre les groupes de travail associatifs par métiers (IDE, secrétariat, accompagnement) afin de favoriser les échanges inter-établissements.

Développer la fonction RH

- Poursuivre le développement, l'actualisation et la clarification des outils RH (organigrammes, fiches de postes, dématérialisation des plannings...).
- Négocier et suivre un accord actualisé sur la répartition du temps de travail.
- Négocier et suivre un accord QVCT.

Poursuivre une politique de formation dynamique

GROUPE DE PAROLES DES SALARIÉS.
PROFESSIONNELS / GROUPE DE TRAVAIL

CONTINUER LES FORMATIONS
DIPLOMANTES OU NON.
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL

- Poursuivre la politique de formation prioritaire du personnel d'accompagnement médico-social.
- Développer un programme de formation sur les questions de l'auto-détermination, de l'accès à la citoyenneté et du développement des rôles sociaux des personnes accompagnées.
- Proposer des formations qualifiantes selon les besoins.
- Anticiper les départs à la retraite et adapter le plan de développement des compétences.
- Reprendre les analyses de pratiques professionnelles au bénéfice des équipes d'accompagnement médico-sociales et des équipes d'encadrement.



Partenariats et collaboration au bénéfice des parcours de vie

Objectifs

Actions

Poursuivre et développer les dynamiques partenariales et les réseaux

PARTENARIATS ET ADHÉSIONS
À DES CLUBS EXTÉRIEURS.
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL

PROJET DE CORRESPONDANCE
AVEC D'AUTRES FOYERS EUROPÉENS.
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS:
ÉCOLES, CENTRES DE LOISIRS, EHPAD.
PROFESSIONNELS / GROUPE DE TRAVAIL

- Participer activement aux différents réseaux et solliciter tout nouveau partenaire pouvant bénéficier au parcours de vie des personnes. Tisser des relations privilégiées dans un cadre d'échange gagnant-gagnant.

Créer et animer un lieu d'échanges et d'information pour les familles et proches des personnes accompagnées

EXPLIQUER AUX FAMILLES
LE CONCEPT
DE L'AUTODÉTERMINATION.
MEMBRES DU COPIR

- Proposer des thématiques adaptées en réponse aux questionnements des familles.
- Réfléchir sur la notion du statut d'adulte en situations de handicap.

Partenariat avec La Croix Rouge pour permettre aux personnes accompagnées de s'investir et de s'engager comme actrices de la société.





Responsabilité sociale et environnementale

Objectifs

Actions

Promouvoir le recyclage et la valorisation des déchets

TRI SÉLECTIF POUR TOUS LES SERVICES
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL

- Réduire la quantité de déchets produits en adoptant des pratiques éco-responsables telles que le recyclage, la réutilisation et la réduction des emballages, le tri des déchets.
- Sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées, aux enjeux environnementaux dans une logique de responsabilité environnementale et sociale.

Veiller à la responsabilité environnementale

ÉCOLOGIE - PANNEAUX SOLAIRES,
TRI DES DÉCHETS
RÉCUPÉRATEURS D'EAU
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL



- Développer le recours aux nouvelles technologies pour alimenter les installations : énergie solaire, éolienne, toiture végétalisée...
- Étudier la possibilité d'achat de véhicules électriques / hybrides lors du renouvellement de la flotte automobile des établissements.
- Développer et mettre en œuvre des systèmes d'économie solidaire (potagers...) afin d'ouvrir les établissements, en favorisant la participation active des personnes en situations de handicap dans un projet bénéfique pour l'environnement.
- Privilégier les matériaux recyclés / écologiques tels que des produits de nettoyage sans produits chimiques, des fournitures de bureau éco-responsables...

Développer la dématérialisation avec comme objectif le zéro papier

- Remplacer les fiches de paie papier par des fiches de paie numériques.
- Créer un intranet et mettre en place un système de gestion électronique de documents (GED) permettant de stocker et de gérer les documents électroniquement plutôt que sur papier.

Favoriser la collaboration avec les acteurs locaux

POTAGER
TRAVAILLER EN CIRCUIT COURT
PROFESSIONNELS /
GROUPE DE TRAVAIL

- Collaborer avec les acteurs économiques locaux, tels que les associations locales, les entreprises partenaires, les communautés locales, pour renforcer l'impact social et environnemental sur le territoire.
- Travailler sur la qualité des produits et favoriser le circuit court.



Gouvernance et Dirigeance

Objectifs

Actions

Maintenir le niveau d'information et de compétence de la gouvernance associative

- Participer aux journées de formation des associations fédérations médico-sociales (FEHAP...).
- Proposer aux administrateurs des cycles de formation dédiés.

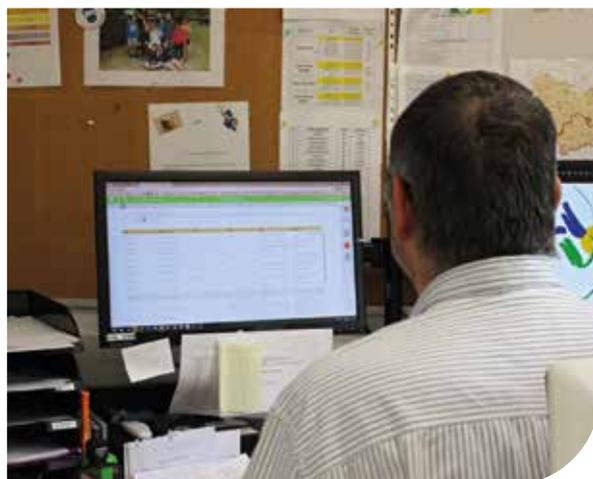
Maintenir une assemblée générale et un conseil d'administration dynamique



- Accueillir de nouveaux membres.
- Créer des commissions associatives (commission financière, statutaire, projets...).

Renforcer et développer les fonctions supports

- Mettre en adéquation les ressources disponibles avec les obligations légales.





Représentation des arts du cirque à l'occasion des 50 ans de l'association Jules Ledein. Symbole des valeurs d'engagement, de dynamisme, d'ouverture et de confiance, partagées avec les personnes accompagnées.

Association Jules Ledein

127 rue Georges Clémenceau
27160 BRETEUIL
Téléphone : 02 78 79 00 97

www.julesledein.org



Association
Jules Ledein